



ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE

Conservatoire des Espaces Naturels de Corse

Bilan des actions sur le Milan royal *Milvus milvus* en Corse

Cécile Jolin-Gilles Faggio

2007



Membre de la Fédération des conservatoires d'Espaces naturels

Avec le soutien de
délibération n°2007/099
du 18 avril 2007



et de
convention n°07-0295
du 13 juillet 2007



Bilan des actions sur le Milan royal *Milvus milvus* en Corse

Sommaire

1	<i>Contexte</i>	4
2	<i>Le Milan royal : une espèce en déclin</i>	4
2.1	Caractéristiques	4
2.2	Statut et situation	4
2.2.1	En Europe	4
2.2.2	En Corse	4
2.2.3	Réseau « milan royal »	5
3	<i>Planification des actions</i>	6
3.1	Recensement des effectifs dans la ZPS « Vallée du Reginu »	6
3.2	Actualisation de l'estimation de l'effectif en Corse	7
4	<i>Bilan des actions</i>	8
4.1	Carte des sites de nidification du Milan royal en Balagne	8
4.2	Résultats sur la nidification en Balagne	9
5	<i>Réintroduction en Toscane</i>	12
6	<i>Perspectives</i>	15
7	<i>Bibliographie</i>	17



Cliché de G. Chaussi

Proposition de citation du travail

Faggio, G. & Jolin, C. (2007). – Bilan des actions sur le Milan royal *Milvus milvus* en Corse. *Association des Amis du PNRC-CEN Corse*. 18 p.

Mots clés : Milan royal

Cartographie : Damien Levadoux (AAPNRC/CEN Corse)

Les fonds cartographiques de l'IGN, ainsi que les délimitations des ZPS sont mis à disposition de l'Association dans le cadre de son adhésion au groupement géomatique CIGEO (protocole n°8632 IGN ; licence d'utilisation de fichiers IGN/PFAR Corse n°D031).

Relecture : Tony Rossi, Marie-Pierre Sassoletti

* * *

Association des Amis du Parc naturel régional de Corse, Conservatoire des espaces naturels de Corse

Maison Romieu, 15 Rue du Pontetto – 20200 Bastia

Tél. 04 95 32 71 63 – fax 04 95 32 71 73 – courriel aapnrc@wanadoo.fr

Site Internet : www.amis-du-parc-naturel-corse.org

Bilan des actions sur le Milan royal *Milvus milvus* en Corse

1 Contexte

En réflexion depuis deux ans, un programme de surveillance de la population de Milan royal en Corse a été porté par l'Association des Amis du Parc naturel régional de Corse. Ce programme a pu recevoir un début d'exécution en 2006 (Faggio & Jolin, 2006), grâce à son intégration dans la convention liant l'association à la DIREN Corse, complétée en 2007 avec le soutien de la Collectivité Territoriale de Corse (Office de l'Environnement de la Corse).

2 Le Milan royal : une espèce en déclin

2.1 Caractéristiques

Le Milan royal *Milvus milvus* est un rapace de taille moyenne (L 60-66 cm, E 145-165 cm), facilement reconnaissable à sa longue queue profondément échancrée, sa coloration à dominante de roux avec des tâches blanches sous les ailes. Le Milan royal est une espèce monotypique. C'est l'une des deux espèces de rapaces (avec l'Aigle ibérique) endémique du Paléarctique occidental.

Le Milan royal fréquente les milieux ouverts très liés à l'agriculture extensive, en particulier à l'élevage, de 0 à 1200 m d'altitude. Les milieux « bocagers » ou en mosaïques lui offrent toutes les possibilités d'alimentation et de nidification (haies, bosquets, ...). Il y trouve une nourriture très diversifiée, bien qu'étant plutôt charognard, il s'adapte facilement à toute source de nourriture abondante même cycliquement (surpopulation de lapins, décharges, cadavres d'animaux dans les champs ou au bord de route,...).

2.2 Statut et situation

2.2.1 En Europe

La population mondiale du Milan royal serait comprise entre 19000 et 24000 couples, répartis pour l'essentiel en Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Suède et Suisse. Les populations de la Corse, du Sud de la France et de certaines régions d'Espagne et d'Italie sont sédentaires, alors que celles plus septentrionales sont plutôt migratrices (ou du moins elles font des déplacements significatifs).

La reproduction du Milan royal est attestée dans 24 pays, mais il a disparu de sept d'entre eux au XX^{ème} siècle. Il a également disparu de certaines régions européennes (Champagne, Ardennes, Donana, Toscane,...). Une tendance au déclin est notée dans plusieurs pays européens : 25% en Allemagne, 10 à 15% en France, 30 à 50% en Espagne, ainsi que dans toute la Méditerranée, sauf en Corse. Plusieurs projets de réintroduction ont ainsi vu le jour depuis une quinzaine d'années : Pays de Galle, Marche,... Devant ces tendances à la baisse, son statut de conservation est maintenant considéré comme une espèce « en déclin et quasi menacée » (catégorie SPEC 2 de l'UICN).

2.2.2 En Corse

En Corse, une estimation des populations réalisée en 1996 (Mougeot et Bretagnolle, 2000) mentionne une fourchette d'effectif de 145-250 couples (l'enquête nationale rapaces de 2002 rapaces fournit une estimation de 200-270 couples, Thiollay et Bretagnolle, 2004), soit plus de 80% des populations insulaires de Méditerranée Occidentale.

Les observations d'ornithologues au cours du XX^{ème} siècle ont toujours décrit l'espèce comme commune en Corse, bien distribuée, bien que non abondante (Jourdain 1912,

Terrasse et Terrasse 1958, Thiollay 1968, Thibault 1984, ...). Il niche plus spécialement dans les secteurs peu boisés du niveau de la mer à 900 m d'altitude, mais il fréquente aussi les zones montagneuses jusqu'à 2000 m. Le Milan se retrouve dans de très nombreuses régions de l'île, mais avec des densités très variables. Il est abondant en Balagne jusque dans le Cortonais, bien représenté dans le Nebbiu, le piémont de la Côte Orientale, le Sartonais, ... peu commun dans le Cap Corse, les régions boisées et au dessus de 1400 m d'altitude. Ses densités varient de 15-20 couples par 100 km² dans les secteurs moins favorables à 12 couples par km² localement dans la Vallée du Reginu (Mougeot et Bretagnolle, 2000).

Alors que le Milan royal connaît un fort déclin dans la plus grande partie de son aire de distribution, sa situation en Corse semble favorable avec un accroissement sensible de ses effectifs durant les années 1990 (Thibault et Bonaccorsi, 1999). Cette situation dépend d'une conjonction de plusieurs facteurs : un meilleur respect de sa protection, le maintien d'espaces ouverts (incendies, agriculture traditionnelle), la persistance de décharges sauvages (en particulier les restes de boucherie), les modes de conduite des exploitations animales extensives (en l'occurrence surtout des ovins) et le développement du lapin dans certaines régions (espèce introduite en Corse pour la chasse seulement dans les années 1950).

Dès 1964, la Balagne était déjà considérée comme la région qui abritait l'effectif le plus important de Corse (Thiollay, 1968), confirmée par la suite (Patrimonio, 1990) avec une estimation de la population de cette micro-région à 25-35 couples. Un recensement exhaustif de ce secteur mentionnait 70 couples nicheurs en 1996 et 90 en 1997 (Mougeot et Bretagnolle, 2000). Le nombre très important de couples en 1997 a été attribué à la prolifération de lapins cette année là. En 2006, une surveillance de la population couvrant à peu près le même secteur a fourni une estimation de 47-63 couples.

Le Milan royal est identifié dans les orientations régionales pour la gestion de la faune sauvage et de ses habitats (ORGFH) pour la Corse au titre de la préservation des sites de reproduction et d'alimentation des rapaces et figure dans la liste des espèces prioritaires pour les milieux montagne, forêts et maquis, plaines et collines exploitées. Il est également répertorié comme espèce déterminante pour la définition des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de nouvelle génération en Corse (critères : tous les sites de reproduction ainsi que les dortoirs de plus de 10 oiseaux).

2.2.3 Réseau « milan royal »

Un réseau national « Milan royal » a été mis en place à travers la « mission rapaces » de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Outre le suivi et l'actualisation du plan national de restauration Milan royal pour la France, le réseau a pour but de favoriser les échanges et la coordination entre les différentes structures en France oeuvrant pour la connaissance et la conservation de cette espèce.

Des informations complémentaires sont disponibles sur : <http://milan-royal.lpo.fr>

La participation au réseau pour la Corse est concrétisée par la communication annuelle des résultats sur la surveillance annuelle des populations ainsi que par la participation à la réunion nationale (en 2007 : 10 et 11 novembre à Chambéon – Haute Loire).

3 Planification des actions

3.1 Recensement des effectifs dans la ZPS « Vallée du Reginu »

Le secteur d'inventaire a été concentré sur la ZPS et sa proche périphérie, à partir des informations recueillies en 2006 sur la localisation des nids, ainsi que de nouvelles observations. La ZPS concerne 8 communes (Belgodere, Costa, Feliceto, Occhiatana, Sant'Antonino, Santa Reparata, Speloncato, Ville di Paraso) et porte sur 3700 ha.

21 journées de travail sur le terrain (salariés) ont été accomplies en 2007 sur la ZPS du Reginu :

Gilles Faggio	17/2, 7/3, 5/4, 6/4, 23/5, 24/5, 25/5, 31/5, 5/6, 5/7
Cécile Jolin	14/2, 16/2, 17/2, 19/2, 27/2, 6/3, 14/3, 5/4, 6/4, 23/5, 24/5

La journée de recensement faisant appel aux bénévoles a été organisée le 17 février et a regroupé 9 personnes (Aurélie Barboiron, Dominique Casanova, Isabelle Guyot, Didier Haquemand, Ludovic Lepori, Claude-Marie Nesme, Céline Richome, Jean-François Seguin, Jean-Claude Thibault) en plus des salariés.

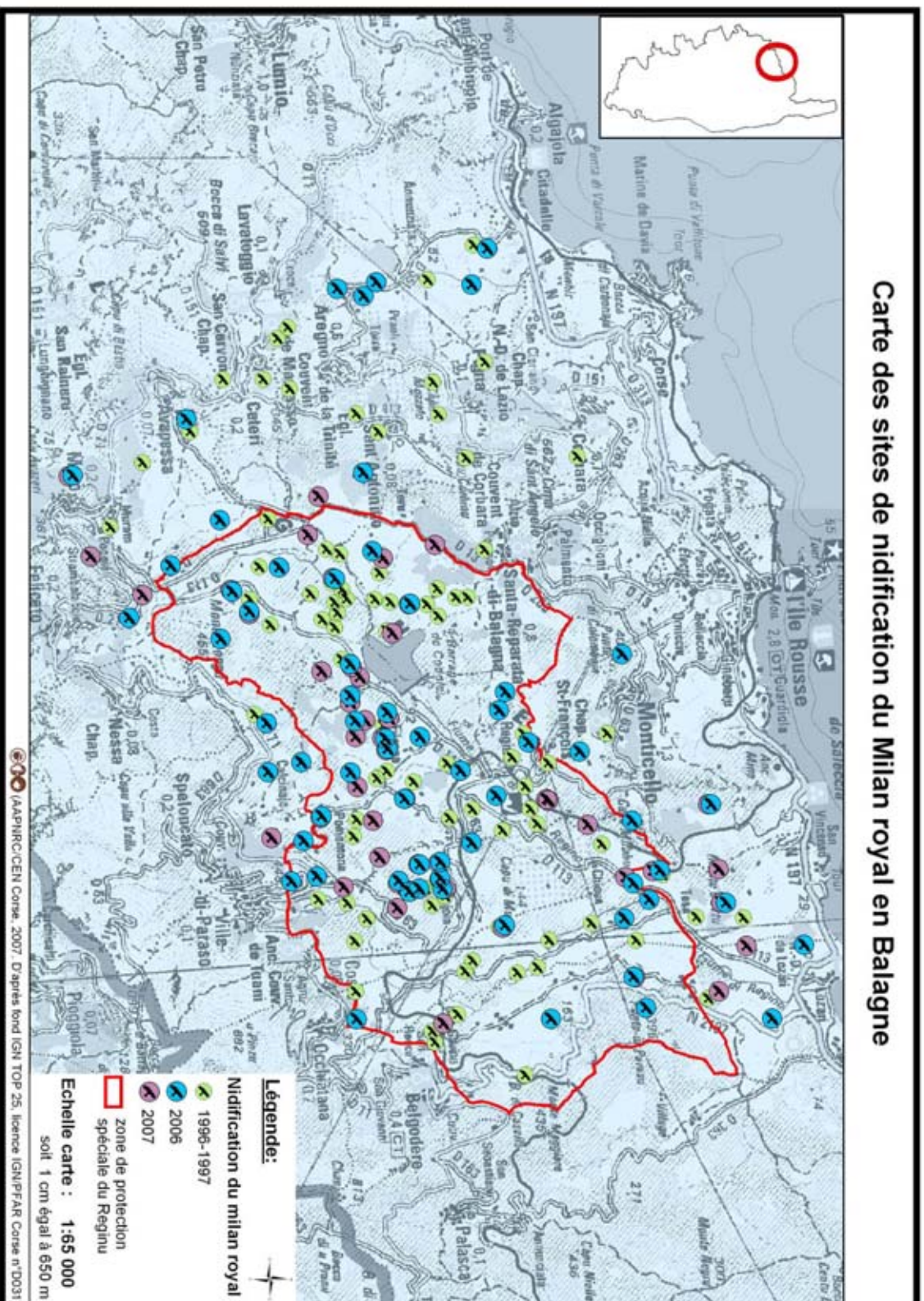
Par ailleurs, fin 2006 et début 2007 une recherche de dortoirs de milans a été réalisée. Cette opération a été effectuée par Claude-Marie Nesme dans le cadre de son mémoire de formateur accompagnateur en moyenne montagne. 10 sorties étalées entre le 1^{er} décembre 2006 et le 28 janvier 2007 n'ont pas permis de localiser de dortoirs (Nesme, 2007).



Vallée du Reginu, cliché de C. Jolin

4 Bilan des actions

4.1 Carte des sites de nidification du Milan royal en Balagne



4.2 Résultats sur la nidification en Balagne

Tableau 1 : Liste des territoires et nids répertoriés

nom site	communes	Statut de reproduction en 2006	Statut de reproduction en 2007
territoire milan 01	Belgodere	probable	NV
territoire milan 02	Belgodere	probable	NV
territoire milan 03	Belgodere	possible	Pas de parade
territoire milan 04	Belgodere	probable	Pas de parade
territoire milan 05	Occhiatana	probable	possible
territoire milan 06	Occhiatana	probable	possible
territoire milan 07	Occhiatana	probable	= nid AE
territoire milan 08	Occhiatana	possible	Pas de parade
territoire milan 09	Occhiatana	possible	Pas de parade
territoire milan 10	Occhiatana	possible	Pas de parade
territoire milan 11	Monticello	probable	Pas de parade
territoire milan 12	Monticello	probable	Pas de parade
territoire milan 13	Speloncato	probable	Pas de parade
territoire milan 14	Speloncato	probable	Pas de parade
territoire milan 15	Speloncato	possible	NV
territoire milan 16	Speloncato	possible	Pas de parade
territoire milan 17	Speloncato	possible	Pas de parade
territoire milan 18	Ville-di-Paraso	possible	Pas de parade
territoire milan 19	Ville-di-Paraso	probable	Pas de parade
territoire milan 20	Speloncato	probable	= nid T ?
territoire milan 21	Speloncato	probable	probable
territoire milan 22	Speloncato	probable	NV
territoire milan 23	Speloncato	probable	Pas de parade
territoire milan 24	Speloncato	possible	Pas de parade
territoire milan 25	Speloncato	probable	Pas de parade
territoire milan 26	Speloncato	probable	Pas de parade
territoire milan 27	Speloncato	probable	Pas de parade
territoire milan 28	Speloncato	possible	Pas de parade
territoire milan 29	Feliceto	probable	= nid AB ou AD
territoire milan 30	Santa-Reparata-di-Balagna	probable	= nid U ?
territoire milan 31	Feliceto	probable	possible
territoire milan 32	Feliceto	probable	?
territoire milan 33	Feliceto	probable	possible
territoire milan 34	Feliceto	probable	possible
territoire milan 35	Feliceto	probable	Pas de parade
territoire milan 36	Feliceto	possible	Pas de parade
territoire milan 37	Muro	probable	Pas de parade
territoire milan 38	Muro	possible	Pas de parade
territoire milan 39	Sant'Antonino	probable	Pas de parade
territoire milan 40	Monticello	possible	NV
territoire milan 41	Aregno	possible	NV
territoire milan 42	Aregno	probable	NV
territoire milan 43	Aregno	possible	NV
territoire milan 44	Aregno	probable	NV
territoire milan 45	Aregno	possible	NV
territoire milan 46	Ville-di-Paraso	probable	= nid AA

nom site	communes	Statut de reproduction en 2006	Statut de reproduction en 2007
territoire milan 47	Speloncato	probable	= nid S ?
territoire milan 48	Speloncato	NC	probable
territoire milan 49	Speloncato	NC	Possible
territoire milan 50	Muro	NC	Probable
territoire milan 51	Ville-di-Paraso	NC	Possible
territoire milan 52	Speloncato	NC	Probable
territoire milan 53	Sant'Antonino	NC	Possible
territoire milan 54	Ville-di-Paraso	NC	Probable
territoire milan 55	Ville-di-Paraso	NC	Probable
territoire milan 56	Belgodere	NC	Possible
territoire milan 57	Belgodere	NC	Possible
territoire milan 58	Feliceto	NC	Probable
territoire milan 59	Monticello	NC	probable
nid milan A	Ville-di-Paraso	certaine	certaine
nid milan AA	Ville-di-Paraso	NC	certaine
nid milan AB	Ville-di-Paraso	NC	certaine
nid milan AC	Santa-Reparata-di-Balagna	NC	certaine
nid milan AD	Feliceto	NC	certaine
nid milan AE	Occhiatana	Territoire 7	certaine
nid milan B	Ville-di-Paraso	certaine	possible
nid milan D	Ville-di-Paraso	certaine	certaine
nid milan E	Speloncato	certaine	certaine
nid milan F	Belgodere	certaine	certaine
nid milan G	Avapessa	certaine	NV
nid milan H	Speloncato	certaine	certaine
nid milan I	Speloncato	certaine	certaine
nid milan J	Santa-Reparata-di-Balagna	certaine	certaine
nid milan K	Occhiatana	certaine	certaine
nid milan L	Ville-di-Paraso	certaine	possible
nid milan M	Ville-di-Paraso	certaine	certaine
nid milan N	Monticello	certaine	certaine
nid milan P	Speloncato	certaine	certaine
nid milan Q	Speloncato	certaine	certaine
nid milan R	Muro	certaine	certaine
nid milan S	Speluncato	NC	certaine
nid milan T	Speluncato	Territoire 20	certaine
nid milan U	Santa-Reparata-di-Balagna	Territoire 30	certaine
nid milan V	Santa-Reparata-di-Balagna	NC	certaine

NV = territoire non visité
NC = territoire non connu

Tableau 2 : Production de jeunes à l'envol

N° nid	Communes	nombre de poussins en 2006	nombre de poussins en 2007
nid milan A	Ville-di-Paraso	1	0
nid milan B	Ville-di-Paraso	?	0
nid milan D	Ville-di-Paraso	2	2
nid milan G	Avapessa	?	?
nid milan E	Speloncato	?	?
nid milan F	Belgodere	2	1
nid milan H	Speloncato	1	0
nid milan I	Speloncato	1	?
nid milan J	Santa-Reparata-di-Balagna	2	3
nid milan K	Occhiatana	1	0
nid milan L	Ville-di-Paraso	2	0
nid milan M	Ville-di-Paraso	1	1
nid milan N	Monticello	2	2
nid milan P	Speloncato	2	1
nid milan Q	Speloncato	3	2
nid milan R	Muro	2	1
nid milan S	Speluncato	nc	3
nid milan T	Speluncato	nc	2
nid milan U	Santa-Reparata-di-Balagna	nc	2
nid milan V	Santa-Reparata-di-Balagna	nc	1
	total	22	21
	moyenne	1,69	1,24
	écart type	0,63	1,03

nc = territoire non connu

nv = territoire non visité

? = nombre de poussin inconnu

En 2007, un minimum de 21 jeunes à l'envol a été dénombré sur 12 nids ayant produit des jeunes. Cela représente une moyenne de 1,24 jeunes à l'envol (écart type de 1,03), mais il faudrait tenir compte du prélèvement de 5 jeunes pour l'opération de transfert vers la Toscane.

En raison d'un trop faible nombre de jours de prospection, il n'a pas été possible de savoir si certains des oiseaux des nids répertoriés en 2006 et n'ayant produit de jeunes en 2007 (nids K et L) se sont déplacés sur un autre territoire ou ne se sont finalement pas reproduits. Pour d'autres nids (A, B, H), malgré une occupation des aires et des transports de matériaux (critère retenu pour une reproduction certaine), il n'est pas possible de savoir s'il y a eu ponte ou éclosion, mais en tout cas il n'y a pas eu d'élevage des jeunes. Les nids E et I ont très certainement produit au moins un jeune à l'envol (ou très proche de l'envol). La période de ponte des oiseaux du nid I a probablement été très précoce (nombreux restes alimentaires et duvets trouvés fin mai). Alors que pour le nid E, les conditions de visibilité de l'intérieur du nid étant réduites, la présence d'un adulte sur le nid fut constatée fin mai, mais sans avoir plus de précision. Il faudrait passer beaucoup plus de temps pour analyser le comportement des oiseaux et en déduire de la présence ou de l'absence de jeunes.

5 Réintroduction en Toscane

L'estimation du nombre de couples nicheurs de Milans royaux en Italie était de 120 – 170 c. en 1980 et 317 – 409 c. en 2000 (dont 1 à 2 en Toscane). Dans la région Toscane, le Milan était considéré « commun » dans les années 60, alors qu'il a pratiquement disparu en 1970 ! Les objectifs de ce programme de réintroduction sont basés sur :

- La reconstitution d'une population stable dans le centre de l'Italie (population entre celles du sud de l'Italie et la Suisse)
- La réalisation d'études de faisabilité pour la réintroduction en 2005
- La formation d'un *continuum* entre les populations du nord de l'Europe et celles du sud
- Les relations avec un autre programme de réintroduction du milan a été entrepris dans une région voisine (Marche)
- Une prévision de relâcher 15 à 20 oiseaux par an pendant 6 à 8 ans pour ce programme

Le programme Life « biarmicus » (2004-2008), porté par la Comunità Montana Amiata Grossetano (CMAG) fait suite à un précédent programme Life (1998-2003). Son budget est de 1 109 000 € (40% Europe, 60 % CMAG) et vise à :

- consolider les actions du précédent programme LIFE
- gérer et augmenter les populations de rapaces, en particulier le Faucon lanier et le Busard cendré,
- reconstituer une population stable de Milan royaux en Toscane méridionale,
- conserver des petites zones humides sur des zones à tendance aride,
- retirer progressivement des boisements arborés allochtones (conifères),
- faire prendre conscience à la population locale de la nécessité de conserver le patrimoine naturel,
- assurer l'accueil du public dans le respect de la protection du territoire
- élaborer et valider le plan de gestion du site Natura 2000

La zone de relâcher se situe dans une SIC et ZPS de 6000 ha qui comprend trois réserves naturelles.

Après des premiers contacts pris en 2005 et l'identification de la structure relais en Corse (Association des amis du Parc naturel régional de Corse / Conservatoire des espaces naturels de Corse) pour le prélèvement des jeunes au nid, un point sur la situation du milan dans la zone prévue pour le prélèvement a été organisé en 2006. Ce programme de prélèvement a été validé par le CNPN en 2007 et a bénéficié de toutes les autorisations administratives requises (autorisations de prélèvement, de transport, visite vétérinaire, certificat CITES pour le transfert intra-communautaire).

La première phase de l'opération a consisté à individualiser les nids avec deux à trois poussins, dans lesquels un seul jeune a été prélevé.



Accès au nid de Milan, cliché d'A. Engelke

Il est important de ne pas prendre tous les jeunes du même nid de façon à ce que les parents considèrent qu'il y a eu succès à la reproduction. Le 8 juin 2007, cinq jeunes ont été prélevés au nid dans la matinée par A. Engelke, G. Faggio et D. Levadoux. Les oiseaux ont été capturés au nid en y accédant à l'aide d'une grande échelle et placés dans des boîtes individuelles de transport. Afin d'éviter aux oiseaux les allers-retours en véhicule entre chaque nid, les boîtes ont été placées dans un local de l'Office d'Équipement Hydraulique du barrage de Codole. L'opération sur le terrain a été terminée un peu avant 12h. Les oiseaux ont été acheminés en véhicule jusqu'à l'aéroport de Bastia (1h), puis en petit avion jusqu'en Toscane (3/4 d'heure de vol), puis de nouveau en véhicule jusqu'au centre d'acclimatation qu'ils ont rejoint à 17h.



Poussin prélevé, cliché d'A. Engelke



Poussin au nid, clichés de G. Faggio



Les milans prélevés sont mis dans des boîtes de transport, puis dans l'avion, clichés de G. Faggio

Les oiseaux ont été bagués (bague métal + bague couleur rouge avec lettres blanches), équipés de marques alaires (marque bleue, lettres blanches), d'une puce de reconnaissance électronique et d'un émetteur pour radiotracking.



Jeune milan bagué, cliché de G. Ceccolini

Le relâché a eu lieu le 16 juillet par ouverture des volières. Plusieurs postes de nourrissages sont disposés et alimentés en permanence dans les volières et à proximité immédiate. D'autres postes disposés pour le percnoptère sont aussi accessibles dans la région.

Au total, cinq oiseaux provenant de Corse et un adulte issu d'un centre de soin d'Italie ont été relâchés :

- Beppe, Dino et Matteo se sont éloignés assez rapidement du centre de relâché
- Alberto, Carolina et Flora sont restés le plus longtemps dans les alentours du centre (utilisation des postes de nourrissage),
- Alberto et Carolina ont quitté le centre les 15/09 et 8/08
- Carolina photographiée le 19/9 à 70 km du centre (Haut Lazio)
- Le 1/10 Alberto a été localisé dans le même secteur (radiotracking)

Ce dernier secteur abrite une petite population reproductrice (cinq couples) et de nombreux hivernants.

Deux communications scientifiques ont été produites sous forme de posters lors du Colloque Italien d'Ornithologie (Trieste, 26 au 30 septembre 2007) et du Colloque Français d'Ornithologie (Paris, 1^{er} et 2 décembre 2007) (Ceccolini *et al* 2007).

L'année 2008 constitue la fin du programme Life avec l'objectif de prélever jusqu'à 15 jeunes en Corse pour une nouvelle opération de transfert.

6 Perspectives

Afin de pérenniser et de planifier des opérations destinées à la conservation du Milan royal en Corse, l'Association des Amis du Parc naturel régional de Corse propose la mise en place d'un plan d'action régional qui pourrait être le suivant :

1. consolider le programme de **surveillance des populations en Balagne** en développant ce qui a été effectué en 2006 et 2007
2. obtenir une **actualisation de l'estimation du nombre de couples nicheurs en Corse** (2007-2008) avec la méthode des carrés rapaces (AAPNRC, PNRC, ONF, autres ?)
3. **définir le contenu d'un programme pluriannuel de conservation** à mener dans la perspective d'un programme INTERREG 2008-2013 avec la Toscane (et la Sardaigne ?), dont le contenu reposerait pour le **volet à mettre en œuvre en Corse**, sur :
 - ✓ sélectionner certains sites (ou un échantillonnage de nids) afin d'établir des **tendances annuelles d'évolution des populations nicheuses** (protocoles de surveillance des populations), évaluation du succès reproducteur (dont la Balagne),...
 - ✓ engager une **réflexion avec le monde agricole** pour définir des solutions pour la conservation de l'espèce et évaluer l'évolution des activités agricoles dans la vallée du Reginu :
 - intégrer le **milan royal comme indicateur de qualité des conduites d'élevage extensif** (éco-conditionnalité des mesures agri-environnementales – dont MAE)
 - revoir le système de collecte des animaux de réforme et des carcasses afin de **maintenir des ressources alimentaires accessibles** (équarrissage individuel,...)
 - ✓ **poursuivre le programme de réintroduction en Toscane avec le prélèvement de jeunes oiseaux en Corse**
 - ✓ développer une **réflexion commune sur le milan royal dans les îles de Méditerranée**
 - ✓ affiner une **étude génétique des populations tyrrhéniennes**
 - ✓ participer pleinement au **plan de restauration national** du Milan royal en France (échanges d'informations sur le réseau, participation au séminaire national,...)
 - ✓ définir et estimer les **facteurs de mortalité des milans** : empoisonnement indirect, tir, collisions avec lignes électriques, modification de milieux, problèmes d'alimentation,...
 - ✓ mettre en place une **campagne de sensibilisation** : affiche, intégration d'une « journée milan » dans les programmes d'éducation à l'environnement de l'AAPNRC (financement OEC par ailleurs), sorties nature « milan » de l'association, réalisation d'un modèle d'exposition pour les foires, page spéciale sur site web AAPNRC (en lien avec celui de l'OEC et celui de la LPO/mission rapaces), articles de presse, point d'information permanent (une « maison du milan » en Balagne ?),
 - ✓ proposer des **actions de conservation des populations** : relations avec organismes agricoles et agriculteurs, EDF/RTE, ... (aménagement de placettes de nourrissage, neutralisation des installations électriques dangereuses, gestion de site avec les éleveurs et propriétaires fonciers)
 - ✓ élaborer un **programme de marquage et de suivi des déplacements** dans le cadre du programme national de baguage (bague, marquage coloré, radio-pistage ?)
 - ✓ **localiser et recenser les dortoirs**, en lien avec le plan national de restauration et la définition de ZNIEFF (critère de 10 oiseaux en dortoir pour la définition des ZNIEFF en Corse)
 - ✓ perspective d'organiser un **séminaire de niveau national ou international en 2013 ?**
 - ✓ se positionner pour **participer à l'élaboration du DOCOB de la ZPS du Reginu** (lancement en 2008 ?)

Au titre de l'année 2008, dans le cadre des conventions liant l'AAPNRC à la DIREN et à l'Office de l'Environnement de la Corse, il est proposé d'affecter des jours de travail aux opérations suivantes :

Actions	nombre de jours de travail 2008
Programme de surveillance des populations en Balagne	36
Actualisation du nombre de couples nicheurs en Corse (2007-2008)	18
Elaboration d'un programme pluriannuel et recherche des financements (INTERREG,...)	20
Correspondances / Plan de restauration national/LPO	3
Participation à l'élaboration du DOCOB de la ZPS « Reginu »	?
TOTAL	77 jours + DOCOB

Par ailleurs, le renouvellement de l'opération de prélèvement de jeunes oiseaux en Corse pour être transportés en Toscane a été évalué à 6-8 jours de terrains ainsi que le travail nécessaire à l'obtention des autorisations administratives (dont dossier pour avis du CNPN).

7 Bibliographie

- Ceccolini, G., Cenerini, A., Faggio, G., Jolin, C., Gaibani, G. & Terrasse, M. (2007).** – Restocking del nibbio reale (*Milvus milvus*) in Toscana. Poster présenté au Colloque Italien d'Ornithologie, Trieste, 26-30 septembre 2007
- Ceccolini, G., Cenerini, A., Faggio, G., Jolin, C., Gaibani, G. & Terrasse, M. (2007).** – Réintroduction du Milan royal *Milvus milvus* en Toscane. Poster présenté au Colloque Français d'Ornithologie, Paris, 1 et 2 décembre 2007.
- Faggio, G. & Jolin, C. (2006).** – Participation au plan national de restauration du Milan royal *Milvus milvus* en Corse en 2006. Association des Amis du PNRC-CEN Corse-GOC/DIREN Corse. 18 p.
- Giovacchini, P. (2003).** – L'avifauna del sito di importanza comunitaria « Monte Labbro e Alta Valle dell'Albegna » (Grosseto, Toscana Meridionale). *Atti Soc. tosc. sci. nat. Mem.*, Serie B, 110 : 71 – 82.
- Jourdain, F.C.R. (1912)** – Notes on the Ornithology of Corsica. *Ibis* 54 : 63-82, 313-332.
- Mougeot, F. & Bretagnolle, V. (2000).** – Biologie de reproduction et régime alimentaire du Milan royal (*Milvus milvus*) en Balagne (Corse) : importance du Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*). *Parc nat. rég. Corse / DIREN Corse.* 20 p.
- Nesme, C.M. (2007).** – Le Milan royal en région Corse. Mémoire de formation accompagnateur moyenne montagne. 46 p.
- Patrimonio, O. (1990).** – Le Milan royal (*Milvus milvus*) en Corse : répartition et reproduction. *Trav. Sci. Parc nat. rég. & Rés. nat. Corse* (27) : 37-62.
- Terrasse, M. (2005).** – Etude de faisabilité en vue de la réintroduction du Milan royal dans le Monte Labro et la vallée d'Albegna. *Comunità Montana Amiata Grossetano.* 8 p.
- Terrasse, J.-F. & Terrasse, M. (1958).** – Voyage ornithologique en Corse. *Oiseaux de France* 8 : 8-37.
- Thibault, J.-C. (1984).** – Les oiseaux de Corse. Histoire et répartition aux XIXe et XXe siècles. *Parc nat rég. Corse. Gerfau impression*, Paris.
- Thibault, J.-C. & Bonaccorsi, G. (1999).** – The birds of Corsica. *BOU checklist N°17*, London.
- Thiollay, J.-M. (1968).** – Note sur les rapaces diurnes de Corse. *Ois. & Rev. fr. Orn.* 38 : 187-208.
- Thiollay, J.-M. & Bretagnolle, V. (coord.) (2004).** – Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. *Delachaux et Niestlé*, Paris.

Résumé

Le Milan royal *Milvus milvus* est un oiseau dont la répartition est strictement limitée au Paléarctique. Il est en déclin quasi général dans toute l'Europe et a même disparu de certaines régions (en Italie, France, ...). Ses effectifs se maintiennent dans quelques régions géographiques grâce à des programmes de conservation (Pays de Galle, Suisse,...) ou grâce à la persistance de pratiques traditionnelles d'élevage liées au maintien de milieux en mosaïque (Suisse, Corse,...). Le Milan royal bénéficie d'un plan national de restauration du Ministère en charge de l'Ecologie, coordonné par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)/mission rapaces. En Corse, le milan est identifié au titre des ORGFH et comme espèce déterminante pour les ZNIEFF. Une ZPS de 3700 ha a été désignée en Balagne dans le secteur où la densité de sa population est la plus forte en Corse.

En 2006, un programme de surveillance de la population de Milan royal en Corse a été relancé par l'AAPNRC/CEN-Corse, grâce à son intégration dans la convention pluriannuelle liant l'association et la DIREN Corse. Ce programme a été reconduit en 2007 et renforcé grâce à l'implication de l'Office de l'Environnement de la Corse.

Indépendamment de ce programme, l'AAPNRC/CEN-Corse a assuré le relais d'un programme LIFE porté par la Comunità Montana Amiata Grossetano visant à réintroduire le Milan royal en Toscane (Italie). Cinq jeunes milans de Corse ont ainsi été prélevés dans des nids et relâchés en Italie. Ce programme devrait être reconduit durant plusieurs années pour développer les chances de réussite de l'implantation d'une population stable dans cette région voisine.

L'Association des Amis du Parc naturel régional de Corse/Conservatoire des espaces naturels de Corse a pu élaborer une proposition de plan d'action régional qui pourrait être conforté grâce à son intégration dans un programme INTERREG, en particulier avec la Toscane.

Association loi 1901 agréée protection de la nature au niveau régional
Membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
Siège Social : Maison Romieu, 15 Rue du Pontetto - 20200 BASTIA
Tél.: 04 95 32 71 63 - Fax : 04 95 32 71 73 - Email : aapnrc@wanadoo.fr
Site internet : www.amis-du-parc-naturel-corse.org

Photos de couverture : V.Bosc, C.Jolin, G.Faggio